

Décision n° D2020 - 1753 du 14 janvier 2020

Objet : Avenant au marché n° 16 00 109 « Le LAVOIR : Pôle de l'image en mouvement et des écritures numériques » - Lot n° 7.

Le Président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°17.09.26-733 du Conseil territorial du 26 septembre 2017 portant délégation de pouvoir du conseil territorial au Bureau, au Président et aux Vice-présidents ;

Vu le marché initial n°16 00 109 : « Le LAVOIR : Pôle de l'image en mouvement et des écritures numériques » lot n°7 ;

Considérant la nécessité d'apporter des modifications aux prestations prévues au marché initial ;

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer le projet d'avenant n°2 au marché n°16 00 109 – Lot n° 7 « Multimédia » avec la Société ETC AUDIOVISUEL sise 27 rue Maurice Gunsbourg 94200 IVRY SUR SEINE.

Article 2 : Précise que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de l'EPT est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne
- Madame la Trésorière de Vitry sur Seine ;

À Orly, le 14/01/2020

**Le Président de l'Établissement
Public Territorial,**

Michel Leprêtre

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification

Envoyé en préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
094-200058014-20200713-
D2020_1753-AR

Date de réception préfecture :